



36, rue de Monthoux
1201 Genève
Téléphone: +41 (0)22 732 68 28
Fax: +41 (0)22 731 02 46
aspasie@aspasie.ch

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007

<u>MISSION ET OBJECTIFS</u>	<u>2</u>
<u>LES RICHES RESSOURCES HUMAINES DE L'ASSOCIATION</u>	<u>3</u>
<u>LES «DIRECTIVES USURE» DE LA POLICE GENEVOISE</u>	<u>4</u>
<u>ABORDER LES VIOLENCES AVEC LES TRAVAILLEUSES DU SEXE</u>	<u>5</u>
<u>EXTRAITS DU TABLEAU DE BORD</u>	<u>7</u>
LES PROJETS DE PROXIMITE DE 2005 A 2007	7
BOULEVARDS 2007	8
APM SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DU SEXE ET LA VACCINATION HEPATITE B	9
APM ET MSW: EVOLUTION DE L'ORIGINE DES CONTACTS ENTRE 2006 ET 2007	11
SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT: BENEFICIAIRES ET PRESTATIONS	12
<u>L'ANNEE DES 25 ANS</u>	<u>14</u>
<u>UN PEU DE LECTURE</u>	<u>15</u>

Mission et objectifs

ASPASIE est une association de solidarité qui défend les droits des personnes dans le travail du sexe.

Mission

- Lutter contre l'exclusion sociale, promouvoir la santé et les droits des travailleuses et travailleurs du sexe (TS)
- Offrir une structure de contact, d'information et de prévention dans les différents lieux et milieux du travail du sexe dans le canton de Genève
- Offrir un appui et une aide psychosociale en réponse aux demandes des personnes vivant ou ayant vécu de la prostitution
- Offrir de l'information, de la formation et de la documentation sur les questions liées à la prostitution

Objectifs généraux

- Réduire les risques de santé et prévenir la transmission du VIH et des MST auprès des groupes de personnes travailleuses du sexe (particulièrement vulnérables).
- Soutenir les personnes prostituées dans leur projet de vie et les appuyer dans la défense de leurs droits fondamentaux.
- Sensibiliser et informer le public sur les problématiques liées à l'exercice de la prostitution.

L'association est soutenue par un **comité d'honneur** que nous remercions ici pour leur appui fidèle à notre mission : Madame Liliane Maury Pasquier et Messieurs Sandro Cattacin, Daniel Halpérin, Albert Rodrik, Carlo Sommaruga.

Les salarié(e)s

L'équipe permanente – 4 EPT*

Marie-Jo Glardon
Isabelle Lauper
Joanna Pióro Ferrand
Marianne Schweizer
Mireille Wehrl
Stéphane With

Caroline Gomez Keizer
& Tania Moya, remplaçante

Personnel des projets - 1,5 EPT au total*

Fabian Chapot (MSW)
Jenny Fer (APM)
Fatima Laribi (BOULEVARDS, DON JUAN)
Chantal Morach (APM)
Yamada Nakaoka (APM, BOULEVARDS)
Nada Iben Saada (APM, BOULEVARDS)

Aleksandra Canart (APM)
& Joulia Ludin-Novikova, remplaçante

Alexandra von Rulach, chargée de projet
Elodie de Weck, chargée de projet
Carla, collaboratrice bénévole

*EPT = Equivalent Plein Temps

Le Comité

Sylvie Mathys, présidente
Marie Anderfuhren
Milena Chimienti
Véréna Clausen
Àgi Földhàzi

Isabelle Graf
Jeanne Gribi
Rolando Lopez
Claudette Plumey
Elza Grossmann

Les riches ressources humaines de l'association

Cette année, la participation volontaire à nos activités a été foisonnante.

Des heures de travail créatif, de partage, d'échanges ont mobilisé l'équipe de rédaction du numéro spécial du MOT DE PASSE, rédaction assurée gratuitement par: Marie Anderfuhren, Soulamith Collet, Josie Gay, Christiane Salerno, Annette Genêt, Marianne Schweizer, avec différents cadeaux des illustrateurs et illustratrices Aloys, Erika Grünwald, Isabaud, Marie-Danielle Koechlin, Annette Genêt.

L'organisation des manifestations du 25^{ème} anniversaire d'ASPASIE a été soutenue activement par le Comité appuyé par le travail bénévole de l'équipe et du comité, les collègues et amies de l'association XENIA de Berne avec en particulier Veronika Minder, commissaire de l'exposition berlinoise SEXARBEIT présentée au Kornhaus de Berne durant l'été 2007. Avec les amies bernoises, ASPASIE et PROCORE ont présenté un reflet du SEXARBEIT version Suisse. Dans une salle Grisélidis Réal, on pouvait écouter des textes et des témoignages enregistrés par des travailleuses du sexe de Genève et de Suisse.

Le lancement de notre Campagne contre les violences dans le travail du sexe est le fruit d'un actif investissement de Milena Chimienti et Àgi Foldhàzi, membres du comité, ainsi que des auteures de la recherche, Géraldine Bugnon, Laurence Favre et Emilie Rosenstein. L'Atelier de sociologie de la prostitution de l'Université de Genève, soutenu par le Professeur Cattacin, a été un foyer de ressources et de réflexion bienvenue pour mettre à jour un savoir et des informations tellement complexes et difficiles à décoder. Nous sommes heureuses de bénéficier d'une mouvance de chercheurs et de chercheuses engagée et solidaire. C'est un appui précieux pour nous aider à jouer notre rôle d'intermédiaire entre les silences des personnes "invisibles" qui se débrouillent avec plus ou moins de succès dans le travail du sexe et les discours plus ou moins pertinents des médias, ainsi que des institutions politiques, administratives et juridiques à leur sujet.

Les réunions du Comité ont lieu tous les premiers lundis du mois. Les points débattus en 2007 ont été sensibles et délicats, et ont nécessité une participation active des travailleuses du sexe encouragées par Claudette, toujours d'accord d'être le porte-drapeau des anonymes ainsi que par des médiatrices APM qui sont sollicitées pour comprendre et analyser ce qui se passe sur le terrain.

Les membres du comité se sont répartis en leur sein les différentes tâches liées à leurs responsabilités. Un Bureau composé de Sylvie Mathys, Marie Anderfuhren, Isabelle Graf et Véréna Clausen prépare les décisions ayant trait au contrôle budgétaire et à la gestion du personnel.

STATISTIQUES DES REMERCIEMENTS

Comment compter le temps offert? Le mélange des statuts fait la joie des associations. On y trouve des bénévoles, des volontaires, des indemnisés, des salariés, des emplois temporaires, des prestataires de service... des gens pleins de ressources et de générosité, des lents et des rapides, des jeunes et des vieux...des plus ou moins compétents, ceux qui font qu'on garde la bonne humeur, ceux qui font avancer le schmilblick, ceux qui fondent de tendresse...Il y a les heures où on est fatigué, celles où on a le fou-rire et celles où l'énergie est au zénith.

Comment compter...

...le temps perdu à essayer d'en gagner? Celui de la rencontre de "la bonne personne au bon moment", telle un miracle? Celui de la "petite discussion" au coin de la rue qui fait que tout devient plus clair?

Nous n'avons pas encore fixé la statistique des heures offertes à l'association, faute d'avoir trouvé la méthode de calcul. Nous en appelons à des conseils d'expert, bénévoles bien sûr!

Travail, amour, loisir, même combat!

Les «directives usure» de la police genevoise

Le marché du sexe à Genève a reçu une secousse sismique en été 2007 sous la forme de « directives usure » diffusées par la Police des mœurs dans les salons. Voici à ce sujet un résumé de la prise de position d'ASPASIE communiquée à la Commission pluridisciplinaire sur la prostitution du 21 janvier 2008.

La police judiciaire a diffusé dans les milieux du travail du sexe des directives datées du 23 juillet 2007 lesquelles prohibent notamment la rémunération de l'exploitant par le biais de rétrocessions sur le chiffre d'affaires, alors que ce mode de paiement se pratique dans la majorité des salons avec l'accord des personnes prostituées, celles-ci préférant en règle générale ce procédé plutôt qu'une taxe fixe. De plus, cette pratique, examinée en 2004 par le Tribunal fédéral sous l'angle de l'article 195 du Code pénal, n'a pas suscité de critique, sous réserve que le pourcentage de la rétrocession ou d'autres éléments (séquestration du passeport, tarif ou nombre de passes imposés,...) ne constituent pas une entrave à la libre détermination en matière sexuelle.

Le commerce du sexe s'est diversifié depuis 1994. Pour une part, il demeure une activité exercée de manière privée et individuelle. Pour une autre, les salons de massage, sexcentres, hôtels ou autres établissements dans lesquels le travail du sexe est collectivement organisé représentent une branche professionnelle qui devrait offrir un minimum de garanties en termes de droit du travail et de santé publique. Ce type d'établissement s'est multiplié au cours des dernières années et les différentes conditions contractuelles pratiquées par les exploitants envers les personnes prostituées révèlent souvent des situations floues qu'il serait souhaitable de clarifier afin de prévenir les abus.

La question des loyers abusifs pratiqués pour certains locaux de travail du sexe, notamment sous forme d'une sous-location perçue quotidiennement, par semaine ou par mois ne peut se résoudre en décrétant indistinctement un montant maximum admis de CHF 100.- par jour. Plusieurs raisons d'ordre juridique indiquent que la condamnation pour usure d'un exploitant (sous-bailleur ou autre) au seul motif qu'il n'aurait pas respecté ces directives ne serait pas confirmée en cas de recours devant les tribunaux.

Selon nous, l'interdiction du paiement par rétrocession d'un pourcentage et l'imposition d'un tarif journalier maximum ne constituent pas des mesures appropriées pour réprimer et prévenir les abus en la matière. Ces mesures portent au surplus indéniablement atteinte au droit constitutionnel à la liberté du commerce et de l'industrie dont les personnes prostituées peuvent en principe se prévaloir.

Idéalement et comme cela se pratique dans d'autres branches professionnelles, les exploitants de la branche du commerce du sexe devraient **établir des principes et règles de fonctionnement concernant les tarifs et conditions** appliquées pour la mise à disposition des locaux et autres prestations accessoires. Ces règles devraient notamment préciser les modalités d'organisation de l'établissement et détailler de façon claire les différents arrangements financiers relatifs à l'usage des locaux en mentionnant les prestations fournies par l'exploitant.

Aborder les violences avec les travailleuses du sexe

Nommer, prévenir, réagir! Les trois piliers de la stratégie contre les violences envers les femmes sont désormais reformulés dans leur version "travail du sexe".

La sortie en mai 2007 du rapport Marché du sexe et violences à Genève et du matériel de prévention de la Campagne contre les violences dans le travail du sexe fut à la fois l'aboutissement d'un long processus de recherche et le départ d'un ambitieux plan d'action pour l'avenir. Ce rapport de l'Université de Genève fait une excellente synthèse de la situation. Il définit un programme contre la violence dans le travail du sexe et établit des recommandations quant aux buts à atteindre et aux mesures souhaitables pour y parvenir.

La présence du thème "violences" est intégrée à tous les niveaux du travail d'ASPASIE. Les axes principaux des tâches d'ASPASIE par rapport à la violence s'adressent d'abord aux personnes travailleuses du sexe à travers la prévention et le soutien, dans une perspective d' "empowerment". Elles s'adressent aussi aux clients et aux passants. Enfin à la police et au réseau institutionnel afin de créer un réseau d'acteurs compétents autour du marché du sexe portant sur la santé, les droits, la réinsertion.

Sur le terrain, les intervenantes APM se sont appropriées sans problèmes les brochures adressées en différentes langues aux trois types de lieux de travail du sexe – bars et cabarets, salons, rue. Il est relativement rare qu'une femme qui se trouve depuis un certain temps dans le commerce du sexe n'aie pas au moins une histoire de violence à raconter. Avec l'aide des brochures sur les violences, elles constatent que les femmes sont souvent prêtes à en parler, et saisissent l'occasion qui leur est offerte...

Dans le soutien et accompagnement, le thème n'est pas nouveau non plus. La question de l'information sur les droits et du soutien aux personnes dans leur projet de vie passe par un renforcement de l'estime de soi et de ses ressources. Les suggestions du rapport pour renforcer les compétences professionnelles et de gestion dans l'activité de prostitution correspondent à un besoin exprimé par celles qui prévoient d'y rester un certain temps.

Le besoin d'informations précises sur les modalités économiques et juridiques et les droits des personnes travaillant dans des établissements avec des statuts de travail peu clairs se fait particulièrement sentir (voir ci-dessus le problème des salons et des sexcentres). C'est une tâche prioritaire que notre association se propose d'assurer, en recherchant activement des collaborations avec les partenaires concernés et les autorités.

En juillet 2007, le Grand Conseil a discuté sur une motion (motion 1727) de députés soucieux de protéger les personnes contre la prostitution forcée et demandant au Conseil d'Etat de prendre des mesures à ce propos. Il a été question dans le débat de femmes séquestrées et enfermées, donc victimes de la violence la plus extrême et la plus criminelle.

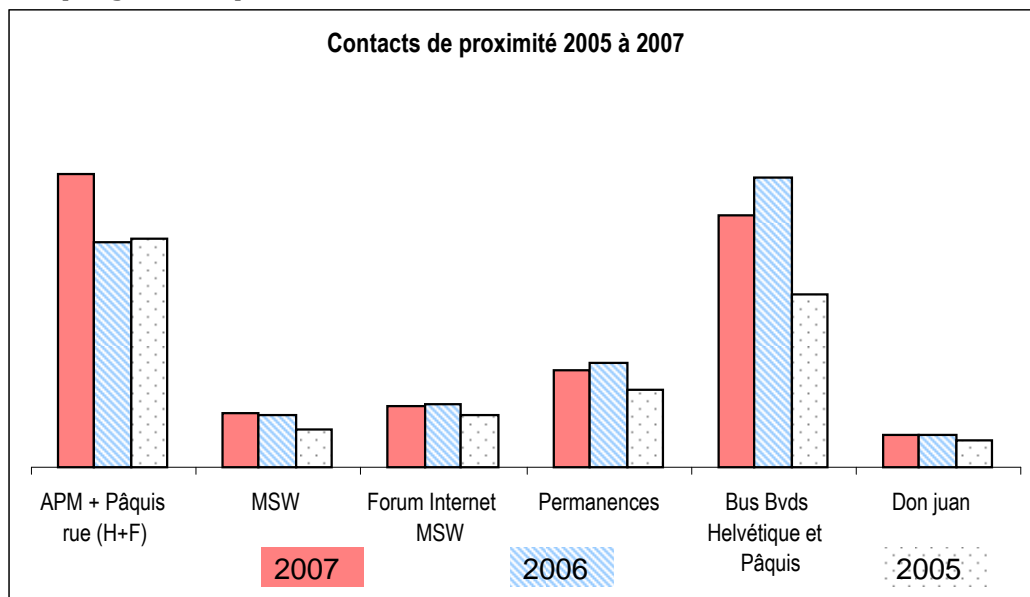
Au cours du débat, le Conseiller d'Etat Laurent Moutinot, responsable de la police, a déclaré que la Brigade des Mœurs est extrêmement présente pour surveiller ce qui peut se passer dans le monde du sexe. Pour le moment, on peut affirmer que Genève n'est pas touché par des réseaux criminels maffieux. Etant donné que le marché du sexe attire en Suisse divers types de personnes qui changent et fluctuent beaucoup, la surveillance de ce milieu par des policiers efficaces et bien formés reste une tâche prioritaire qui s'effectue de manière satisfaisante à Genève.

A ASPASIE, nous réaffirmons que la répression, la prévention et la réduction des risques sont les trois fondements d'une authentique stratégie contre les violences dans le travail du sexe. Pour la mettre en pratique, notre travail de prévention et de soutien avec les personnes travailleuses du sexe est orienté sur la promotion de leur accès aux droits et à la citoyenneté. Elles doivent pouvoir ouvertement et valablement s'adresser à la justice et à la police pour être protégées, défendues ou entendues en justice. Pour cela, il faut que le commerce du sexe soit non seulement une activité licite mais aussi une branche économique dans laquelle le droit du travail est respecté. C'est ainsi que les risques d'une main-mise de la criminalité organisée dans ce secteur seront diminués.

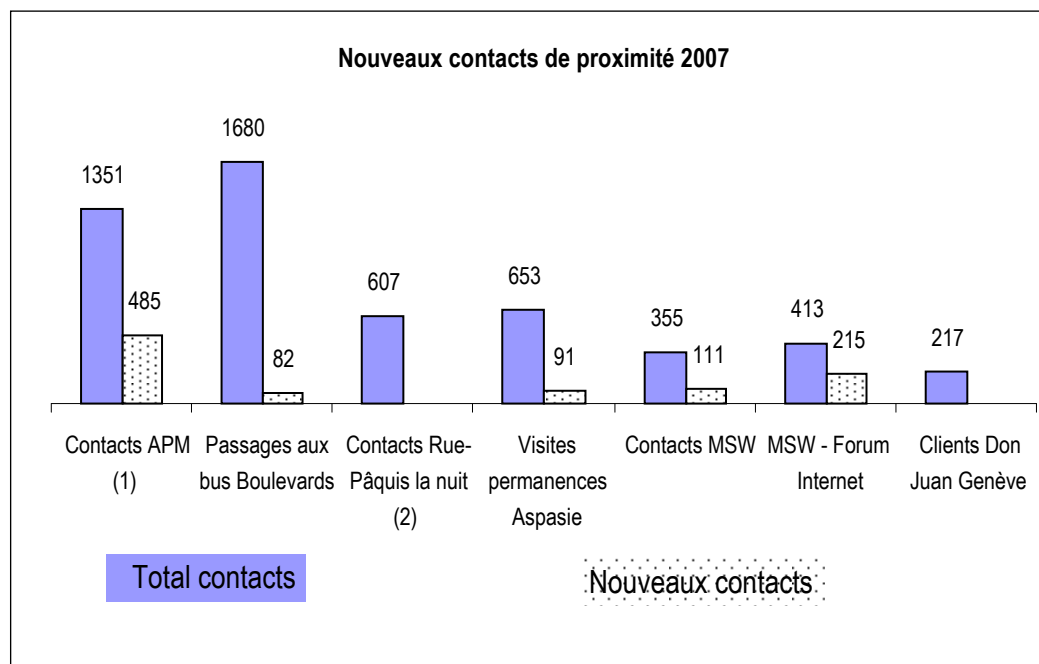
Dans ce cadre, le rôle d'ASPASIE est de faire des liens entre des personnes fragilisées, des travailleuses du sexe formées et conscientes de leurs droits, et un dispositif de justice et police capable d'exercer une surveillance sérieuse des abus de détresse et des atteintes aux droits dans le travail du sexe.

Extraits du Tableau de bord

Les projets de proximité de 2005 à 2007



Part des nouveaux contacts en 2007 selon le projet de proximité



Projets et contacts de proximité

- Contacts **APM** (1): les visites des médiatrices APM (Aspasie Prévention Migrantes) sur les lieux de travail du sexe: bars, salons, cabarets
- Contacts **rue-Pâquis** la nuit (2) : tournées de rue en soirées ("Pâquis-rue la nuit")
- les passages aux bus **BOULEVARDS**: 3 soirs par semaine au Boulevard Helvétique et 2 soirs avec le minibus Place des Alpes.
- Les contacts du projet **MSW** (MaleSexWork) dans les lieux gays et sur le Forum Internet malesexwork.net
- La **Permanence** a lieu trois après-midi par semaine dans les locaux d'ASPASIE et s'adresse à toute personne concernée par la prostitution.
- Les contacts **DON JUAN** s'adressent aux clients du sexe tarifé

BOULEVARDS 2007

La diminution des visites de femmes toxicomanes correspond à l'évolution observée dans diverses structures accueillant des femmes usagères de drogues à Genève ou dans d'autres cantons. Dans notre bus, la demande d'échange de seringues a passé de 637 distribuées en 2006 à 48 en 2007. Par contre, la proposition systématique de pailles a permis d'aborder plus facilement les questionnements autour de la consommation de cocaïne qui, selon les usagères du bus, touche souvent leurs clients.

Globalement la fréquentation du bus a fortement diminué au Boulevard Helvétique d'une année à l'autre (de 570 en 2006 à 218 en 2007) et légèrement augmenté à la Place des Alpes (de 1367 en 2006 à 1398 en 2007). La durée des passages, par contre, a fortement augmenté en 2007 (de 177h à 314h). Une confiance s'est installée avec les femmes qui fréquentent régulièrement les bus et qui sont de plus en plus à l'aise pour s'arrêter un moment et parler des sujets qui les préoccupent, se documenter ou se renseigner sur les relais.

L'accueil "bas seuil" durant la nuit constitue un point de contact avec des personnes précarisées et touchées par des problèmes de santé, de violences ou de dépendances. C'est un relais pour réduire les risques de dégradation de la qualité de vie d'un certain nombre de travailleuses qui exercent le sexe tarifé de manière furtive et occasionnelle. Mais notre offre doit continuer à s'adapter à l'évolution des besoins et des pratiques et aux fluctuations du "marché" pour coller au plus près à leur réalité et à leur manière d'évaluer leurs risques de santé.

Alexandra von Rulach, stagiaire pendant 10 mois à BOULEVARDS, a fourni un travail de réflexion sur le projet, à partir de dix entretiens avec: le directeur de Quai 9, 4 intervenants sociaux du bus Boulevards, un usager du BIPS (l'accueil de réduction des risques à l'intention des usagers de drogues), une intervenante à Fleur de Pavé (Lausanne), un membre de la Brigade des Mœurs de Genève, un membre de la Task Force Drogues de la Police genevoise, et un médecin. Elle résume ainsi les conclusions de ces entretiens:

" Les femmes consommatrices...ne se reconnaissent pas dans la prostitution; la toxicomanie les stigmatise déjà suffisamment. Elles pratiquent la prostitution d'une manière furtive, et sont en proie, à une double stigmatisation ... Lorsqu'elles se trouvent dans des lieux de prostitution de rue, elles sont souvent exclues, et perçues comme une concurrence déloyale et dangereuse ... Lors de ces entretiens, j'ai également eu accès à des informations sur la baisse de la population des injecteurs, le vieillissement de cette population, les produits consommés et la manière de consommer. L'émergence de la poly-toxicomanie n'est pas un phénomène nouveau, mais elle est devenue, aujourd'hui, une réalité indéniable.

Tous les entretiens ont mis en avant, le fait que nous devons aller à leur rencontre sur le terrain, sans toujours attendre leur visite aux busqu'il serait judicieux de réinvestir la rue¹...Une autre idée de changement est ressortie suite aux entretiens: que les horaires de présence soient plus fréquents et plus réguliers. Cette idée implique évidemment des coûts et des moyens supplémentaires.

Les équipes d'intervention doivent aussi modifier leur analyse des besoins. Il faut sortir de la représentation de la toxicomanie liée à l'injection, et s'ouvrir sur les poly-toxicomanies. Nous disposons d'informations et de documentation à ce sujet, et nous pouvons constater une

¹ Un effort existe dans ce sens avec les sorties de rue une fois par semaine assurées par l'équipe d'ASPASIE. C'est une présence utile mais encore insuffisante.

forte consommation d'alcool, de médicaments et de coupe-faims chez les femmes travaillant dans les métiers du sexe. Nous devons aborder les questions autour de poly-toxicomanie et également aborder le sujet des produits légaux, tel que l'alcool, qui peut considérablement porter atteinte à la vigilance des femmes (leur perte de contrôle de la situation) lorsqu'elles sont avec le client. En effet, le projet doit bouger avec ce qui bouge autour, les politiques, le contexte social, les produits consommés, et les populations concernées. "

Le film de Laurence Favre sur BOULEVARDS a été présenté au Cinéma SPOUTNIK devant un public attentif d'étudiants et de personnes intéressées, en présence de plusieurs participants et participantes au projet. Ce travail de licence universitaire de sociologie a été retravaillé pour devenir un moyen d'information professionnelle sur l'accueil dans la rue la nuit. Dans ses premières versions, il a également été utilisé comme matériel de supervision d'équipe. Nous remercions ici Laurence Favre de la riche réflexion occasionnée par son travail.

APM² sur les lieux de travail du sexe et la vaccination hépatite B

67 **salons** ont été visités entre une et trois fois durant l'année. Ce sont dix adresses de moins que l'année dernière. On assiste à des ouvertures et fermetures abruptes, apparemment suite à des difficultés financières. Il n'est pas toujours facile de suivre les bouleversements de l'actualité des ouvertures et fermetures de salons pour l'équipe de prévention. Il semble que les « petits » salons ont plus de peine à se maintenir à long terme. Les « grands » salons (jusqu'à 25 travailleuses du sexe) ont un gros budget publicitaire, et offrent « de la nouveauté » avec des changements fréquents de personnel.

Les **cabarets** genevois restent au nombre de 14, qui ont tous été visités par l'équipe, après quelques allers et retours d'informations entre la responsable APM et certaines directions.

Les 27 **bars** ont été visités entre une et huit fois durant l'année, là où les hôtessees changent souvent.

L'offre de vaccination contre l'hépatite B dans les bars et les salons

Pour renforcer l'offre de vaccination gratuite contre l'hépatite B promue par l'équipe APM depuis 2004, il a été décidé d'organiser une série de vaccination directement sur les lieux de travail du sexe, notamment les salons et les bars.

L'équipe APM et l'infirmière responsable d'APM se sont rendues dans une trentaine de bars et salons pour proposer de venir sur place vacciner les personnes qui le désireraient. Cette initiative fut l'occasion de bien présenter, à travers cette offre gratuite et anonyme, l'utilité des entretiens de prévention auprès des patrons et personnes responsables, qui se sont montrés ouverts et intéressés.

A cette occasion, nous avons découvert que la moitié des 122 femmes contactées à ce propos n'ont pas de médecin traitant. Agées de 20 à 40 et en bonne santé, elles ont souvent des franchises d'assurance maladie élevées. Elles ne consultent un médecin qu'en cas de maladie importante nécessitant un traitement. Les visites de prévention et de contrôle gynécologique ou de vaccin, nécessitant d'entamer la franchise, sont souvent laissées de

² APM: Aspasia Prévention Migrantes

côté. Un nombre important de femmes consomment des médicaments venant de leur pays d'origine et elles attendent parfois d'y retourner pour consulter un médecin.

Les entretiens avec les femmes intéressées par la vaccination ont porté sur leur état de santé, sur les délais à respecter entre la première et la troisième injection, et sur l'organisation des rendez-vous. Lors de la première injection sur le lieu de travail, l'infirmière précisait la date des rendez-vous suivants, ainsi que la possibilité de se rendre directement au Centre médical du Léman en cas d'absence.

Les vaccinations sur place ont été effectuées par Mireille Wehrli et Marylise Holst, cette dernière détachée pour l'occasion par l'Unité Mobile de Soins Communautaires sous la responsabilité des Dr Wolf et Jackson. Les trois séries d'injection ont été réalisées dans 7 bars et 11 salons et ont permis de vacciner sur place 42 personnes pour la première injection. Alors que 70% (33) d'entre elles prévoyaient d'être présentes pour les deuxième et troisième injections dans les 6 mois à venir, seules 14 femmes ont reçu la troisième injection sur place – certaines ayant manqué le rendez-vous, d'autres ayant déjà changé d'emploi entre-temps.

Expérience faite, les femmes qui se rendent dès la première vaccination personnellement au Centre médical des Pâquis sont plus "compliantes", c'est-à-dire plus nombreuses à recevoir les 2^{ème} et 3^{ème} injections que celles qui ont eu leur première vaccination directement sur leur lieu de travail.

Cette offre très concrète sur leurs lieux de travail a été l'occasion d'un approfondissement des contacts et de la confiance envers le travail de prévention dans certains bars et salons. A l'avenir, les médiatrices continueront à donner de manière documentée l'information sur la vaccination. Celle-ci est recommandée mais pas obligatoire, elle est anonyme et gratuite pour les travailleuses et travailleurs du sexe. Le travail des médiatrices consiste, à partir des thèmes discutés dans l'entretien de prévention, à faciliter l'accès aux soins, et à se responsabiliser personnellement pour leur santé. La vaccination est à cet égard un bon point de départ à cette démarche.

Les collaborations, précieuses pour cette action, sont ici remerciées. L'Unité Mobile de Soins Communautaire reste un partenaire privilégié pour orienter les personnes en situation de précarité.

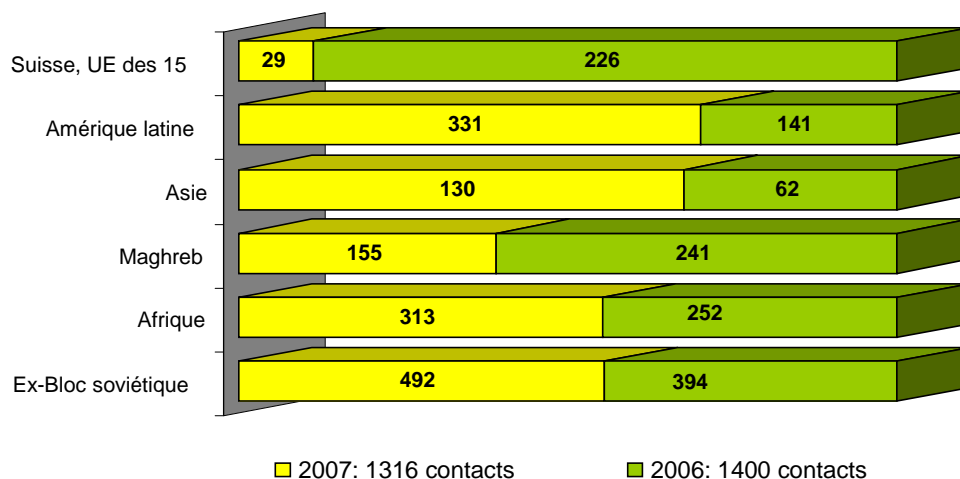
Le **Département de la santé du Canton de Genève** est disposé à continuer le financement des vaccins à hauteur de 80 séries de trois vaccinations.

Enfin, le **Centre médical du Léman**, situé en plein cœur des Pâquis, est prêt à continuer à effectuer gratuitement les vaccinations sur présentation du bon d'Aspasie. La participation gratuite de cette structure privée à cette action de santé publique mérite d'être signalée et appréciée ici à sa juste valeur.

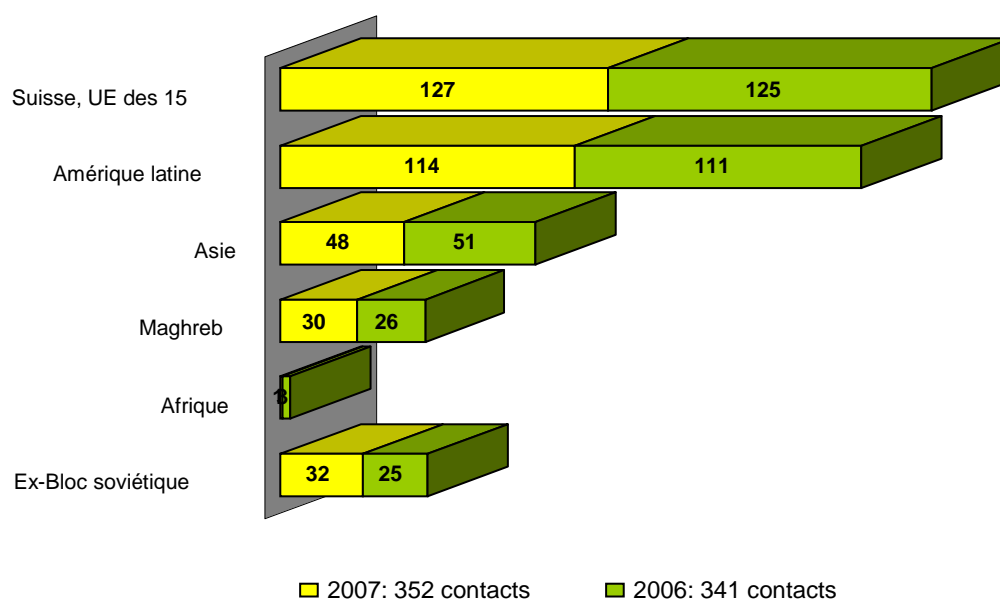
APM et MSW³: Evolution de l'origine des contacts entre 2006 et 2007

En indiquant d'année en année l'origine des personnes contactées, on suit l'évolution de la manière dont les équipes de prévention atteignent les différentes cultures présentes sur le marché du sexe.

APM : origine connue des contacts



MSW: origine connue des contacts



³ APM: Aspaspie Prévention Migrants

MSW: Male Sex Work (prostitution masculine)

Soutien et accompagnement: bénéficiaires et prestations

Bénéficiaires et offre de "soutien et accompagnement" 2006 – 2007 selon le lieu de travail et l'âge moyen

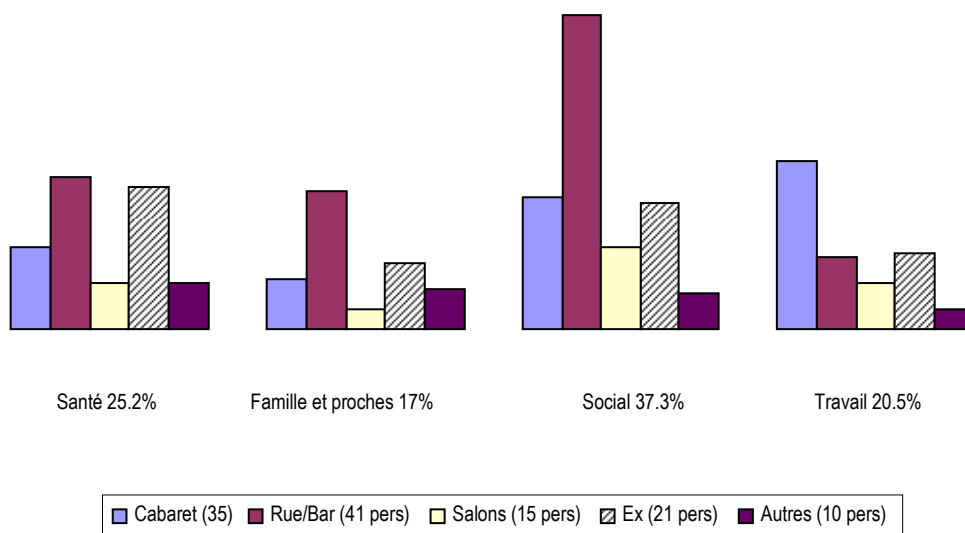
Lieu	Total des bénéficiaires		En pourcent		Age moyen		Total RdV ¹		Total relais ²	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Cabaret	35	13	29%	15%	25	26	97	23	13	5
Bars	0	1			40	38	0	5	0	2
Rue	41	39	34%	42%	48	44	170	201	14	32
Salon	15	18	12%	20%	40	41	61	61	10	6
Ex	21	21	17%	23%	59	47	154	100	13	34
autres	10		8%		32		31		3	
Total	135	92	100%	100%			561	390	58	79
MSW ³	13	pas dispo			26	pas dispo	48	-	5	-

¹ Entretiens, visites, accompagnements: Nombre total de rendez-vous

² Total relais : Relais vers d'autres services dans le social, la santé, le juridique

³ Cette ligne est une nouvelle statistique commencée en 2007, qui intègre les prestations de soutien aux travailleurs du sexe masculins, qui ont des entretiens plus approfondis avec les deux membres de l'équipe MSW.

Type de problématique selon le lieu de travail



Cabarets

Après une année 2006 où 13 danseuses seulement s'étaient adressées à ASPASIE, un nouveau rebond des demandes s'est manifesté en 2007 (35 demandes). Il y a eu quelques conflits de travail au sujet du paiement du salaire et des permis de travail dont certains ont pu être réglés grâce à une bonne collaboration avec l'administration cantonale en charge.

Les danseuses viennent s'informer et se faire aider sur les prestations de sécurité sociale - remboursement des cotisations AVS et paiement des allocations familiales. Le remboursement des frais médicaux par la caisse maladie est devenu un vrai parcours de la combattante depuis l'introduction de la franchise obligatoire en janvier 2006. D'après ce que nous en savons, de nombreuses femmes renoncent à faire valoir leurs droits au remboursement tellement c'est compliqué. Enfin, des danseuses viennent également consulter avec des proches avec qui elles font des projets d'intégration et d'établissement en Suisse.

Genève fait partie des cantons qui maintiennent les autorisations de travail des danseuses de cabaret venues des pays extra-européens. Pour ASPASIE, cette position se défend dans la mesure où des mesures concrètes existent pour que ces migrantes aient accès à la prévention, aux droits du travail, au soutien social.

Ex

Les "ex" qui quittent la prostitution sont en grande demande et ont besoin de beaucoup d'écoute. Etant donné leur âge, elles se retrouvent dans une situation où la prostitution ne leur permet plus d'être financièrement indépendantes et de payer leurs factures. Malgré toute l'expérience et les compétences qu'elles ont acquises, il est très difficile pour elles d'envisager une autre place sur le marché du travail. "Aujourd'hui, c'est devenu impossible de tenir jusqu'à la retraite en vivant de prostitution." dit l'une d'entre elles.

Autres

Il s'agit de proches, de personnes vivant avec des travailleuses du sexe ou dans les lieux de travail du sexe.

L'année des 25 ans

► des moments forts

► Samedi 10 mars



Muerte de una puta est présenté au Festival du film des droits humains à Genève. Claudette et Marianne répondent aux questions d'un public qui s'étonne de voir des personnes prostituées militer pour leurs droits et revendiquer l'honneur de leur statut.

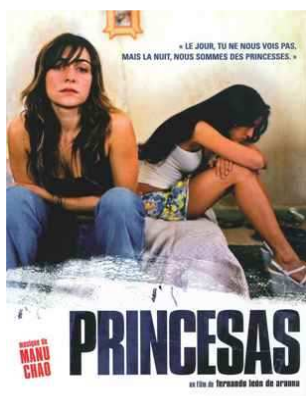
SAMEDI 10

► 14h15 / CAC Simon

Muerte de una puta

de Harmonia Carmona
Espagne, 2006, 90', VO trad simult fr,
Première internationale (GR)
co-présenté par Aspasia, à l'occasion de
ses 25 ans, suivi d'une rencontre avec
l'association.

▼ Jeudi 19 avril



La projection du film **PRINCESAS** au Cinéma BROADWAY remporte un plein succès. Ce film est recommandé à toute personne soucieuse de comprendre le vécu le quotidien des travailleuses du sexe, les migrantes et les nationales. Disponible en DVD français et espagnol. On peut l'emprunter à ASPASIE.

► Samedi 5 mai

Fête au TWENTY pour marquer l'anniversaire de la première assemblée générale d'ASPASIE le 5 mai 1982. Avec l'orchestre Safer Sax de Sita.



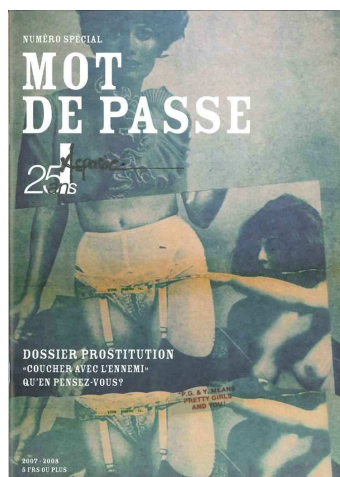
▼ Samedi 2 juin

Une délégation d'ASPASIE participe à la Manifestation de la Journée mondiale des travailleuses et travailleurs du sexe, organisée par PROCORE, avec parapluies rouges, mannequins et pancartes.



Un peu de lecture

Un Numéro spécial MOT DE PASSE pour les 25 ans d'Aspasie



ASPASIE a fêté ses 25 ans en rassemblant dans une publication jubilaire une série de textes issus du foisonnement associatif - nous sommes tous concernés par la prostitution ! Dans ce Numéro spécial MOT DE PASSE 25 ans, les lecteurs et lectrices rencontreront des femmes et des hommes qui en parlent à la première personne et sur tous les tons. Témoignages, réflexion, poèmes, souvenirs, sentiments, souffrance, humour. Des images, des couleurs, la panne d'ascenseur de Colette, comment Diane parle des clients, l'hommage de René-Joseph, pourquoi Sophie trouve qu'ASPASIE est une association d'utilité publique...

A chaque page une autre histoire, c'est ça l'histoire d'Aspasie.

Prix: 5.- CHF ou plus

Qui veut une BROCHURE TRANS dans sa salle d'attente?



La sortie de la brochure TRANS en juin 2007 a été accueillie avec enthousiasme par nos partenaires du groupe TRANS de l'association 360 à Genève ainsi que par notre premier cercle de personnes concernées. Celles-ci la diffusent à leurs amis, famille ou employeurs, et se disent contentes du retour. Cette brochure informe et aide à comprendre le transsexualisme et d'autres formes de transgression des normes de genre.

Nous faisons appel à toute personne intéressée qui désirerait la diffuser auprès du réseau psychomédicosocial – qui fait aussi partie de notre public-cible.

Prix indicatif: 5.- CHF Tarifs spéciaux à négocier

Pour commander ces brochures :

ASPASIE – Rue de Monthoux 36 – 1201 Genève – 022 732 68 28

aspasie@aspasie.ch